



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-24017>

Département(s) de publication : **89**

Annonce n° **26-24017**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Département de l'Yonne

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public, contrôlé par une autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Mise en œuvre des mesures d'accompagnement social personnalisé (MASP) (2 lots)

Description : La présente consultation a pour objet l'externalisation de la mise en oeuvre des mesures d'accompagnement social personnalisé (MASP) via un accord cadre à bon de commande conformément aux dispositions de l'article L271-3 du code de l'action sociale et des familles. Les MASP sont des missions incombant aux services sociaux du Département. Elles sont destinées à aider une personne majeure dont la santé ou la sécurité est menacée par les difficultés qu'elle rencontre pour gérer ses ressources et ses prestations sociales. Une Masp fait l'objet d'un contrat d'accompagnement social personnalisé (Casp) déterminant les modalités de sa mise en oeuvre avec le bénéficiaire. Les MASP peuvent faire l'objet d'une délégation aux personnes mentionnés à l'article L271-3 du code de l'action social et des familles. Lieu(x) d'exécution : Département de l'Yonne. Le détail des zones d'actions entre les deux lots du présent marché est défini à l'annexe 1 du CCTP.

Identifiant de la procédure : c6d12a3d-003b-422d-b7b1-19ffb2f3da9

Identifiant interne : 2025089A

Type de procédure : Autre procédure en une seule étape

Principales caractéristiques de la procédure : La présente consultation fait l'objet d'une procédure adaptée en application de l'article du troisièmement de l'article R2123-1 du code de la commande publique (services sociaux et autres services spécifiques listés à l'annexe 3 du code de la commande publique). La consultation est divisée en deux lots qui font chacun l'objet d'un accord cadre mono-attributaire à bon de commande traité à prix unitaire.

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 85310000 Services d'action sociale

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Yonne (FRC14)

Pays : France

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.5 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 2

Conditions du marché :

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés : 2

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : 1 : MASP YONNE NORD composé des UTS de du Jovinien et du Migennois ainsi que de l'UTS du Senonais

Description : Le présent lot a pour objet l'externalisation de la mise en oeuvre des mesures d'accompagnement social personnalisé (MASP) via un accord cadre à bon de commande conformément aux dispositions de l'article L271-3 du code de l'action sociale et des familles pour les UTS du Sennonais et du Jovinien/ Migennois. Les MASP sont des missions incombant aux services sociaux du Département. Elles sont destinées à aider une personne majeure dont la santé ou la sécurité est menacée par les difficultés qu'elle rencontre pour gérer ses ressources et ses prestations sociales. Une Masp fait l'objet d'un contrat d'accompagnement social personnalisé (Casp) déterminant les modalités de sa mise en oeuvre avec le bénéficiaire. Les MASP peuvent faire l'objet d'une délégation aux personnes mentionnés à l'article L271-3 du code de l'action social et des familles.

Identifiant interne : 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 85310000 Services d'action sociale

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Yonne (FRC14)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 1 An

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

Autres informations sur le renouvellement : Le présent marché est conclu pour une durée d'un an, reconductible tacitement 3 fois pour la même durée sans pouvoir excéder 48 mois.

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 180,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

Informations complémentaires : Le lot N°1 fait l'objet du présent accord cadre à bon de commande mono-attributaire conclu sans montant minimum et avec un maximum de 180 000 euros annuel soit 720 000 euros toutes reconductions comprises.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère Valeur technique noté sur 55 points. Le critère est divisé en deux sous-critères : Sous critère N° 1 : La qualité, l'expérience, l'expertise des Moyens humains affectés à la réalisation des prestations y compris la cohérence des moyens au regard du nombre de mesures à réaliser. Sous-critère noté sur 25 points. Sous critère N° 2 : La qualité et la pertinence de la Méthodologie de travail proposée par le candidat pour la réalisation des prestations ainsi que sa connaissance des mesures d'accompagnement social personnalisé ainsi que sur sa compréhension des spécificités des contraintes sociales sur le territoire de l'Yonne (cadre juridique de l'action sociale, public accompagné, compétences et connaissance des acteurs du logement et de l'accompagnement social dans le département

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 55

Critère :

Type : Prix

Description : Critère prix des prestations noté sur 40 en application des modalités suivantes : Formule de notation = Total DQE offre acceptable la plus basse X 40 / Total DQE offre du candidat 40 = offre la moins-disante et conforme (note maxi)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère valeur environnementale noté sur 5 points jugé au regard de la capacité du candidat à détailler le matériel ainsi que les points de son organisation interne lui permettant spécifiquement de décarboner l'exécution de ses prestations. Il peut s'agir de la possibilité pour le candidat d'assurer des échanges par voie dématérialisée notamment par Visio conférence quand cela est possible, de disposer de véhicules à faibles émissions, de disposer d'un espace collaboratif afin d'éviter les échanges de mail ou de la mise en place de mesures afin de s'assurer de la présence des bénéficiaires avant tout déplacement limitant ainsi les trajets inutiles.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 5

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://marches.ternum-bfc.fr/entreprise/consultation/689531?orgAcronyme=w7v>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marches.ternum-bfc.fr/entreprise/consultation/689531?orgAcronyme=w7v>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 07/04/2026 à 13:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Dijon

Informations relatives aux délais de recours : voir documents de la consultation : Le tribunal territorialement compétent est : Tribunal administratif de Dijon 22, rue d'Assas – BP 61616 – 21016 DIJON CEDEX Tél : 03 80 73 91 00 – Fax : 03 80 73 39 89 Courriel : greffe.ta-dijon@juradm.fr URL : <http://sagace.juradm.fr> Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Recours spécifiques contrats publics : o Référé précontractuel : sur la base de l'article L.551-1 du code de justice administrative (CJA): peut être exercé depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat aux fins d'annulation en cas de manquement aux obligations de publicité et/ou de mise en concurrence. Ce recours n'est plus ouvert à compter de la signature du marché. o Référé contractuel : sur la base des articles L551-13 et suivants du Code de Justice Administrative, le référé contractuel pourra être exercé, une fois le contrat conclu, au plus tard le trente et unième jour suivant la publication au Journal officiel de l'Union européenne d'un avis d'attribution du contrat. A défaut de publication d'un tel avis, le référé contractuel pourra être intenté, jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat. Toutefois ce recours n'est pas ouvert au demandeur ayant introduit un référé précontractuel prévu par l'article L. 551-1 du Code de la Justice administrative. Recours de droit commun : o Recours gracieux peut être formé dans un délai de 2 mois à compter de la publication ou de la notification de la décision contestée. Il est indiqué que ce recours interrompt le cours du délai contentieux. o Recours pour excès de pouvoir peut être introduit le cas échéant dans un délai de 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision d'infirmité, en application de l'article R 421-1 du Code de justice administrative. o Recours de pleine juridiction : ce recours, contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ses clauses, qui en sont divisibles, assorti, le cas échéant, de demandes indemnitaires doit être exercé dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution mentionnant la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi. o Introduction d'une demande devant le Préfet de l'Yonne : dans les deux mois à compter de la date à laquelle l'acte litigieux est devenu exécutoire conformément à l'article L. 3132-3 du code général des collectivités territoriales.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Département de l'Yonne

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Département de l'Yonne

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Département de l'Yonne

Organisation qui traite les offres : Département de l'Yonne

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : MASP YONNE SUD composé des UTS de l'Auxerrois, de l'Avalonnais, Puisaye Forterre et du Tonnerrois

Description : Le présent lot a pour objet l'externalisation de la mise en oeuvre des mesures d'accompagnement social personnalisé (MASP) via un accord cadre à bon de commande

conformément aux dispositions de l'article L271-3 du code de l'action sociale et des familles pour les UTS de l'Auxerrois, de l'Avalonnais, de la Puisaye Forterre et du Tonnerois. Les MASP sont des missions incombant aux services sociaux du Département. Elles sont destinées à aider une personne majeure dont la santé ou la sécurité est menacée par les difficultés qu'elle rencontre pour gérer ses ressources et ses prestations sociales. Une Masp fait l'objet d'un contrat d'accompagnement social personnalisé (Casp) déterminant les modalités de sa mise en oeuvre avec le bénéficiaire. Les MASP peuvent faire l'objet d'une délégation aux personnes mentionnés à l'article L271-3 du code de l'action social et des familles

Identifiant interne : 2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 85310000 Services d'action sociale

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Yonne (FRC14)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 1 An

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

Autres informations sur le renouvellement : Le présent marché est conclu pour une durée d'un an reconductible tacitement 3 fois pour la même durée sans pouvoir excéder 48 mois.

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 180,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

Informations complémentaires : Le lot N°2 fait l'objet du présent accord cadre à bon de commande mono-attributaire conclu sans montant minimum et avec un maximum de 180 000 euros annuel soit 720 000 euros toutes reconductions comprises.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère Valeur technique noté sur 55 points. Le critère est divisé en deux sous-critères : Sous critère N° 1 : La qualité, l'expérience, l'expertise des

Moyens humains affectés à la réalisation des prestations y compris la cohérence des moyens au regard du nombre de mesures à réaliser. Sous-critère noté sur 25 points. Sous critère N° 2 : La qualité et la pertinence de la Méthodologie de travail proposée par le candidat pour la réalisation des prestations ainsi que sa connaissance des mesures d'accompagnement social personnalisé ainsi que sur sa compréhension des spécificités des contraintes sociales sur le territoire de l'Yonne (cadre juridique de l'action sociale, public accompagné, compétences et connaissance des acteurs du logement et de l'accompagnement social dans le département

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 55

Critère :

Type : Prix

Description : Critère prix des prestations noté sur 40 en application des modalités suivantes : Formule de notation = Total DQE offre acceptable la plus basse X 40
Total DQE offre du candidat 40 = offre la moins-disante et conforme (note maxi)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère valeur environnementale noté sur 5 points jugé au regard de la capacité du candidat à détailler le matériel ainsi que les points de son organisation interne lui permettant spécifiquement de décarboner l'exécution de ses prestations. Il peut s'agir de la possibilité pour le candidat d'assurer des échanges par voie dématérialisée notamment par Visio conférence quand cela est possible, de disposer de véhicules à faibles émissions, de disposer d'un espace collaboratif afin d'éviter les échanges de mail ou de la mise en place de mesures afin de s'assurer de la présence des bénéficiaires avant tout déplacement limitant ainsi les trajets inutiles.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 5

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://marches.ternum-bfc.fr/entreprise/consultation/689531?orgAcronyme=w7v>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marches.ternum-bfc.fr/entreprise/consultation/689531?orgAcronyme=w7v>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 07/04/2026 à 13:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requisite

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Dijon

Informations relatives aux délais de recours : voir documents de la consultation : Le tribunal territorialement compétent est : Tribunal administratif de Dijon 22, rue d'Assas – BP 61616 – 21016 DIJON CEDEX Tél : 03 80 73 91 00 – Fax : 03 80 73 39 89 Courriel : greffe.ta-dijon@juradm.fr URL : <http://sagace.juradm.fr> Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Recours spécifiques contrats publics : o Référé précontractuel : sur la base de l'article L.551-1 du code de justice administrative (CJA): peut être exercé depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat aux fins d'annulation en cas de manquement aux obligations de publicité et/ou de mise en concurrence. Ce recours n'est plus ouvert à compter de la signature du marché. o Référé contractuel : sur la base des articles L551-13 et suivants du Code de Justice Administrative, le référé contractuel pourra être exercé, une fois le contrat conclu, au plus tard le trente et unième jour suivant la publication au Journal officiel de l'Union européenne d'un avis d'attribution du contrat. A défaut de publication d'un tel avis, le référé contractuel pourra être intenté, jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat. Toutefois ce recours n'est pas ouvert au demandeur ayant introduit un référé précontractuel prévu par l'article L. 551-1 du Code de la Justice administrative. Recours de droit commun : o Recours gracieux peut être formé dans un délai de 2 mois à compter de la publication ou de la notification de la décision contestée. Il est indiqué que ce recours interrompt le cours du délai contentieux. o Recours pour excès de pouvoir peut être introduit le cas échéant dans un délai de 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision d'infirmité, en application de l'article R 421-1 du Code de justice administrative. o Recours de pleine juridiction : ce recours, contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ses clauses, qui en sont divisibles, assorti, le cas échéant, de demandes

indemnitaires doit être exercé dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution mentionnant la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi. o Introduction d'une demande devant le Préfet de l'Yonne : dans les deux mois à compter de la date à laquelle l'acte litigieux est devenu exécutoire conformément à l'article L. 3132-3 du code général des collectivités territoriales.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Département de l'Yonne

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Département de l'Yonne

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Département de l'Yonne

Organisation qui traite les offres : Département de l'Yonne

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Département de l'Yonne

Numéro d'enregistrement : 22890001500238

Adresse postale : 16-18 Boulevard de la Marne

Ville : Auxerre

Code postal : 89000

Subdivision pays (NUTS) : Yonne (FRC14)

Pays : France

Point de contact : Département de l'Yonne

Adresse électronique : Scp@yonne.fr

Téléphone : +33 386728989

Adresse internet : <https://marches.ternum-bfc.fr/>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Dijon

Numéro d'enregistrement : 17210005900010

Adresse postale : 22 rue d'Assas

Ville : Dijon

Code postal : 21000

Subdivision pays (NUTS) : Côte-d'Or (FRC11)

Pays : France

Adresse internet : <http://sagace.juradm.fr>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 993f561d-ecec-440a-9d59-b770a7ce7a1a - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 09/03/2026 à 13:48

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 09/03/2026